



Communiqué – le 1^{er} octobre 2019



RECONQUÊTE !

*Un projet d'entreprise lancé par les sociétés Ricard et Pernod
pour retrouver la croissance sur un marché français en pleine mutation*

Marseille / Paris : Les deux sociétés Ricard et Pernod ont présenté ce jour à leurs Instances Représentatives du Personnel ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs, le projet « Reconquête ! ». Ce dernier s'inscrit dans le cadre du plan stratégique à trois ans « Transform & Accelerate » mené par le Groupe sur l'ensemble de ses marchés dans le monde. Il fait écho aux réorganisations des marchés clés qui ont déjà été réalisées avec succès sur les États-Unis, la Chine ou encore le Global Travel Retail.

Ce projet se donne pour ambition de reconquérir le marché français et ses consommateurs, en d'autres termes de recréer les conditions d'une croissance valeur sur un marché de plus en plus compétitif dont les mutations s'accroissent. En deux ans, le groupe a perdu en France 60 M€ de chiffres d'affaires soit l'équivalent de celui d'une filiale européenne. Au-delà de la pression déflationniste et de l'impact récent de la loi Egalim qui expliquent en partie ces résultats, les sociétés Ricard et Pernod doivent aussi faire face à l'émergence d'un « nouveau » consommateur qui réinvente les moments de convivialité.

Le modèle français du groupe qui repose sur 2 sociétés et 2 réseaux de distribution est devenu trop complexe. Il manque d'agilité. Autant de raisons qui exigent une réponse structurelle et donc de repenser totalement les structures des deux filiales de distribution françaises Ricard et Pernod. Il s'agit de mettre en place l'organisation qui permettra de saisir les premières toutes les opportunités de croissance sur l'ensemble des circuits de distribution. C'est dans ce sens que les sociétés Ricard et Pernod ont proposé à leurs Instances Représentatives du Personnel la création d'une société unique, **Pernod Ricard France**, à compter du 1^{er} juillet 2020. Le siège de cette nouvelle entité devrait être situé à Marseille, dans le nouveau centre d'affaires des Docks.

Ce regroupement s'accompagne d'une ambition : reconquérir les moments de convivialité et retrouver le chemin de la croissance sur le marché français. Le projet « Reconquête ! » s'articule autour de trois grands axes : les consommateurs, les clients et les collaborateurs.

- 1) **Reconquérir les consommateurs** grâce à un portefeuille unifié, optimisé et un plan d'innovation audacieux.
- 2) **Réinventer notre modèle commercial** pour mieux répondre à nos clients grâce à un réseau unique, structuré par canal de distribution.
- 3) **Réunir nos collaborateurs** au sein d'une seule et même organisation, plus simple et plus agile.

Le projet de fusion des 2 sociétés amènerait à ouvrir environ 280 postes au départ volontaire. Ces postes concerneraient les fonctions commerciales et marketing liées au regroupement. Cette organisation serait également source de nouvelles opportunités de développement pour les collaborateurs avec une perspective de création d'environ 90 nouveaux postes pour accompagner cette nouvelle stratégie.

La mise en place de cette organisation s'appuierait avant tout sur une logique de volontariat. Nous souhaitons co-construire avec les Instances Représentatives du Personnel un dispositif de départ volontaire pour lequel les mesures d'accompagnement proposées seraient parmi les meilleures pratiques de notre secteur. La réussite de ce projet sera donc le fruit d'un dialogue social continu que nous avons commencé à initier ce jour avec les organisations syndicales de Ricard et de Pernod.

Par ailleurs, dans le cadre de la stratégie de gestion dynamique de son portefeuille de marques, le Groupe annonce également ce jour un projet de cession de la marque Café de Paris et du site de production de Cubzac à InVivo Wine, la branche vin du premier groupe coopératif agricole français. Ce projet se ferait avec une garantie de maintien de l'emploi pour les 29 salariés du site. Les 2 parties sont en discussion pour la mise en place d'un contrat de sous-traitance pour les marques non cédées à InVivo.

Le projet « Reconquête ! » ne concerne pas les autres activités de Pernod Ricard en France. C'est l'opportunité pour le Groupe de recréer les conditions d'une croissance durable et profitable sur son marché historique. Lors de cette journée Philippe Coutin, Président de Ricard et de Pernod s'est adressé en ces termes à l'ensemble des collaborateurs des deux sociétés : *«Ce projet sera le fruit d'un travail collectif de plusieurs mois. Nous entrons dans une phase de collaboration avec l'ensemble des partenaires sociaux : cette phase nous la souhaitons la plus responsable et la plus interactive possible. Tout au long de notre histoire, les sociétés Ricard et Pernod ont su évoluer, se réinventer pour poursuivre l'aventure entrepreneuriale de nos fondateurs. C'est ensemble que nous avons toujours réussi, c'est ensemble que nous relèverons ce défi».*

A propos de Pernod Ricard

Pernod Ricard est le n° 2 mondial des Vins et Spiritueux, avec un chiffre d'affaires consolidé de 9 182 millions d'euros en 2018/19. Né en 1975 du rapprochement de Ricard et Pernod, le Groupe s'est développé tant par croissance interne que par acquisitions : Seagram (2001), Allied Domecq (2005) et Vin&Sprit (2008). Pernod Ricard, qui possède 16 marques dans le top 100 des marques de spiritueux, dispose de l'un des portefeuilles les plus prestigieux du secteur avec notamment la vodka Absolut, le pastis Ricard, les Scotch Whiskies Ballantine's, Chivas Regal, Royal Salute et The Glenlivet, l'Irish Whiskey Jameson, le cognac Martell, le rhum Havana Club, le gin Beefeater, la liqueur Malibu, les champagnes Mumm et Perrier-Jouët ainsi que les vins Jacob's Creek, Brancott Estate, Campo Viejo et Kenwood. Les marques de Pernod Ricard sont distribuées à travers plus de 160 marchés, et dans 73 pays par ses propres forces de vente. L'organisation décentralisée du groupe permet à ses 19 000 employés d'agir en tant que véritables ambassadeurs de sa vision de « Créateurs de Convivialité ». Réaffirmée par son plan stratégique à trois ans « Transform and Accelerate » déployé en 2018, la stratégie de Pernod Ricard se concentre sur les investissements à long terme et une croissance profitable pour tous ses actionnaires. Le groupe reste fidèle à ses trois valeurs fondatrices : l'esprit entrepreneur, la confiance mutuelle et un fort sens de l'éthique. Comme illustré par notre feuille de route à 2030 qui soutient les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, « nous préservons pour partager ». En reconnaissance de son engagement constant en faveur du développement durable et la consommation responsable, Pernod Ricard a reçu la médaille d'or d'Ecovadis et est classé n°1 du secteur boissons par Vigeo Eiris. Pernod Ricard est également une entreprise membre du LEAD Global Compact des Nations Unies.

Pernod Ricard est coté sur Euronext (Mnémo : RI ; Code ISIN : FR0000120693) et fait partie de l'indice CAC 40.

Contacts Pernod Ricard

| | |
|--|----------------------|
| Julia MASSIES / Directrice, Communication Financière & Relations Investisseurs | +33 (0)1 41 00 42 02 |
| Adam RAMJEAN / Responsable Relations Investisseurs | +33 (0)1 41 00 41 59 |
| Fabien DARRIGUES / Directeur de la Communication Externe | +33 (0)1 41 00 44 86 |
| Emmanuel VOUIN / Responsable Relations Presse | +33 (0)1 41 00 44 04 |
| Alison DONOHOE / Responsable Relations Presse | +33 (0)1 41 00 44 63 |